

POLITIQUE D'ENGAGEMENT

BDL CAPITAL MANAGEMENT

Date de publication : 4 juin 2019
BDL CAPITAL MANAGEMENT
Agrément AMF n°GP-05000003
24 Rue du Rocher – 75008 Paris
www.bdlcm.com

BDL CAPITAL MANAGEMENT

Politique d'engagement

SOMMAIRE

- 1. PERIMETRE 3
- 2. PRINCIPES 3
 - 2.1 QU'EST-CE QUE L'ENGAGEMENT POUR BDL CAPITAL MANAGEMENT ? 3
 - 2.2 MISE EN OEUVRE 3
 - 2.3 FOCUS SUR L'ENGAGEMENT EN CAS DE CONTROVERSE 4
 - 2.4 INITIATIVE DE PLACE 5
 - 2.5 SYNTHETISER ET COMMUNIQUER NOS RESULTATS 5

BDL CAPITAL MANAGEMENT

Politique d'engagement

1. PERIMETRE

Notre politique d'engagement couvre l'ensemble de l'univers d'investissement de la société BDL Capital Management. Cette procédure mise en œuvre par l'ensemble de l'équipe de gestion de BDL Capital Management inclut une recherche propriétaire ESG qui est formalisée via notre outil interne de recherche « Maddog » et quantifiée via notre modèle interne ESG « QIRA ». Cette notation interne ESG évolutive nous permet d'exclure certains investissements ou de noter les progrès réalisés par les entreprises. Cette démarche coopérative ainsi que nos outils interne de gestion/notation ESG nous permettent de publier des données sur les retombées de notre politique d'engagement.

2. PRINCIPES

2.1 QU'EST-CE QUE L'ENGAGEMENT POUR BDL CAPITAL MANAGEMENT ?

BDL Capital Management, un investisseur/actionnaire engagé : Les critères ESG s'inscrivent aux côtés de différents facteurs de risque tels que l'analyse industrielle et financière. La prise en compte des critères ESG contribue à éviter des risques spécifiques liés à certaines sociétés. Lorsque, par exemple, la transparence financière de certaines sociétés s'amenuise, le risque sur nos investissements augmente. Lorsque des dettes environnementales ou des problèmes sociaux se matérialisent, la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires diminue. Une gouvernance éclairée est le socle inamovible de la route du succès pour une entreprise. C'est à travers elle que les bonnes pratiques sociales et environnementales sont mises en place et diffusées au sein de l'entreprise. Notre revue de ces critères ainsi que la mesure d'impact de notre action sont réalisées grâce à notre notation ESG interne « QIRA ».

En tant qu'investisseur/actionnaire notre engagement est d'inciter les entreprises à intégrer ces enjeux ESG qui sont selon nous créateur de valeur sur le long terme.

Cet engagement est soutenu par notre conviction que l'application des bonnes pratiques ESG permet à l'entreprise de créer de la valeur pour ses contreparties et donc pour ses actionnaires sur la durée.

2.2 MISE EN OEUVRE

BDL Capital Management accentue tous les ans le nombre d'interactions avec les entreprises :



L'équipe d'investissement de BDL Capital Management met au service de l'ESG son expertise sectorielle. Les douze analystes possèdent une connaissance approfondie de leurs secteurs et ont développé au fil des années une relation privilégiée avec les entreprises. C'est un aspect essentiel de notre gestion et cela contribue à la réussite de notre démarche d'engagement

BDL CAPITAL MANAGEMENT

Politique d'engagement

grâce notamment à l'écoute par les managements de cette équipe d'analystes expérimentée. Au cours de ces rencontres, les thématiques Environnementales, Sociales et les bonnes pratiques de Gouvernance sont systématiquement abordées et intégrées à notre analyse globale.

Pour BDL Capital Management, l'engagement de l'investisseur/actionnaire prend les formes suivantes :

- Rencontrer et visiter des entreprises : nous attachons une importance particulière aux rencontres avec le management et aux visites de sites. L'objectif est de connaître au mieux l'entreprise à travers la réalité de ses activités et la vision de ses dirigeants. Notre objectif est aussi « d'influencer » positivement les entreprises vers les meilleures pratiques ESG. BDL Capital Management répertorie dans sa base de données propriétaire BDL « Maddog » l'ensemble des échanges avec l'entreprise, les améliorations effectuées et éventuellement les propositions d'amélioration formulées par les équipes de BDL Capital Management.
- Encourager les émetteurs à la transparence : Au travers de nos nombreux échanges avec les entreprises nous les encourageons à améliorer la transparence sur les critères financiers mais aussi extra-financiers ou à corriger les manquements que nous aurions pu déceler dans ces domaines.
- Renforcer notre analyse extra financière ESG : Nous avons mis en place un questionnaire ESG destiné à nos contreparties. Ce questionnaire, qui est utilisé lors des rencontres avec les entreprises, comprend trois volets : un volet social, un volet environnemental et un volet gouvernance avec une arborescence de sujets qui permet de plus ou moins approfondir la conversation en fonction du niveau d'engagement de l'entreprise et d'évaluer ainsi les engagements pris et les axes d'amélioration.
- Exclure de notre univers d'investissement : Nous notons par le biais d'un prestataire externe (Sustainalytics) notre univers d'investissement. Dans le cadre de notre procédure d'investissement pour le fonds BDL Transition nous excluons les 20% des émetteurs les moins bien notés ESG. BDL Capital Management s'engage à exclure de l'univers d'investissement de BDL Transition les entreprises moins respectueuses des critères ESG. A cette notation externe vient s'ajouter une notation interne ESG « QIRA » pour chaque investissement à venir. Pour une note QIRA trop faible le gérant s'engage à ne pas réaliser l'investissement.
- Exercer nos droits de votes : Dans le cadre de nos votes en assemblées générales, nous échangeons avec les entreprises sur nos intentions de vote et les informons de notre politique de vote et des bonnes pratiques que nous souhaitons soutenir.
- Analyser les résolutions en AG : Nous participons également physiquement à des assemblées générales quand nous pensons devoir échanger directement avec les membres du conseil d'administration. Nous exerçons nos droits à soutenir, refuser, proposer des résolutions.
- Echanger avec les émetteurs suite à une controverse : un questionnaire spécifique est envoyé aux entreprises suite à une controverse importante (i.e niveau >4) afin d'évaluer les impacts et les risques. En cas de réponses non satisfaisantes ou d'une controverse de niveau trop élevé selon nos critères (i.e niveau 5) le gérant peut décider de vendre sa position.

2.3 FOCUS SUR L'ENGAGEMENT EN CAS DE CONTROVERSE

Compte tenu de notre engagement ESG, nous portons une attention particulière aux controverses issues sur les émetteurs, les titres en controverse 5 sont non investissables.

BDL CAPITAL MANAGEMENT

Politique d'engagement

Pour un titre du portefeuille BDL Transition, si une nouvelle controverse intervient avec un niveau maximum supérieur aux seuils que nous nous sommes définis (niveau 3.9 sur 5), nous nous fixons un délai de 30 jours pour prendre une décision de gestion (conserver ou céder la position). Cette décision est formalisée par le gérant avec les réponses aux questions suivantes :

- Jusqu'où la violation est-elle systématique dans les activités de l'entreprise ?
- Quel est le degré d'implication de l'entreprise (plus ou moins directe) ?
- Quel est le degré de gravité de la violation ?
- L'information est-elle disponible pour les investisseurs ?
- Y a-t-il un risque de répétition de cette violation par l'entreprise ?
- L'investisseur peut-il être considéré comme complice ?
- Peut-on chiffrer l'impact économique de la violation ?

En parallèle nous engageons le dialogue avec l'entreprise. L'enjeu consiste à sensibiliser l'entreprise aux pratiques responsables, à favoriser la transparence et l'inciter à prendre des mesures correctives.

2.4 INITIATIVE DE PLACE

Nous sommes actuellement signataires des PRI. BDL Capital Management, en tant que membre de l'AFG, souhaite s'engager plus avant sur les réflexions de place dans le domaine de l'ESG.

2.5 SYNTHÉTISER ET COMMUNIQUER NOS RESULTATS

Notre démarche est synthétisée dans des supports de publication sur les résultats de notre politique d'engagement. Les outils d'analyse propriétaire décrits dans les paragraphes précédents (Maddog, QIRA), devraient nous permettre dès la fin de l'exercice 2019 de publier des informations sur les retombées de notre politique d'engagement